



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association de la Ludothèque Thônésienne 21 mars 2019

Personnes présentes

Mesdames et Messieurs

Ludothèque de Thônex : Dominique Bernheim, Philippe Cuénod, Andrée Gruaz, Anne-Lise Lavarini, Anaï Ledermann, Valérie Noverraz, Jonas Rossier, Josette Verdon

Madame Lisa Moschella

Messieurs Raffaele Cremonte responsable de secteur GIAP, Pierre-Yves Nicolas, Eric Bertrand

Personnes excusées

Mesdames Hélène Muller-Gysler SAPE Thônex, Véronique Damond-Wicki EVE l'Affaire des Petits et Géraldine Legrand EVE des Patenailles.

Verena Bachofner, Evi Hairer et Rita Vasta

Absent

Monsieur Marc Kilcher, Conseiller Administratif et Maire de la Ville de Thônex

La présidente, Dominique Bernheim, souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance à **19h07**

- 1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2018.**
Anaï Ledermann donne lecture des points importants du dernier PV.
- 2. Rapport de la Présidente**
Dominique Bernheim donne lecture du rapport d'activité 2018 (annexe 1).
- 3. Rapport de la trésorière**
Anne-Lise Lavarini présente les comptes 2018 (annexe 2).
Un solde de CHF 3'471.39 devrait être rétrocédé à la commune de Thônex. En effet, nous n'avons pas dépensé l'entier de la subvention de CHF 18'000.- reçue en 2018 pour le salaire de Monsieur Minh Tuan Nguyen.
- 4. Rapport des vérificateurs des comptes**
Lisa Moschella relève le fait que les comptes sont très bien tenus et qu'ils sont faciles à vérifier ; puis elle lit le rapport des vérificateurs des comptes (annexe 3)
- 5. Discussion et approbation des rapports ci-dessus**
Les rapports sont approuvés à l'unanimité.
- 6. Montant des cotisations**
La cotisation de CHF 35.- pour 12 mois est maintenue.
Un échange entre les personnes présentes a lieu au sujet des modes de financement et des prestations proposées.

7. Démissions et élections

- Dominique Bernheim annonce sa démission en sa qualité de présidente et de membre du comité. Nous la remercions pour ses 12 ans de présidence et la gratifions d'un stylo en bois fait de la main de Théo Rossier, fils de Valérie Noverraz et frère de Jonas Rossier, et d'un bouquet de fleurs.
- Anne-Lise Lavarini-Joye annonce sa démission pour fin 2020.
- Anaï Ledermann est élue en qualité de présidente et Valérie Noverraz en qualité de vice-présidente.
- Lisa Moschella et Pierre-Yves Nicolas sont réélus en qualité de vérificateurs de comptes.

Le comité est donc composé comme suit :

Présidente	Anaï Ledermann
Vice-présidente	Valérie Noverraz
Trésorière	Anne-Lise Lavarini-Joye
Secrétaire	Anaï Ledermann
Membres	Andrée Gruaz Rita Vasta

8. Divers

Raffaele Cremonte remercie l'équipe de la ludothèque pour la mise à disposition des locaux en dehors des heures d'ouvertures. Les remerciements sont réciproques ; en effet depuis quelques mois nous pouvons utiliser le mercredi après-midi une des salles du parascolaire de Jeandin ce qui nous permet de proposer des jeux aux plus grands dans un environnement plus calme.

Bonne nouvelle : Eric Bertrand nous informe qu'il pourra certainement rejoindre notre équipe de bénévoles; nous nous réjouissons de cette nouvelle.

Eric Bertrand demande si une ludothèque est prévue à Belle-Terre. Anaï Ledermann explique qu'une lettre a été adressée à la commune de Thônex en mars 2016. Nous avons informé la commune qu'une ludothèque aurait tout à fait lieu d'être dans ce nouveau quartier mais qu'il ne nous sera pas possible de la gérer de manière bénévole ; nous laissons le soin à la ville de Thônex d'intégrer ou non une ludothèque dans ce nouveau quartier. Bien entendu, si un tel projet devait être lancé, nous serions heureux et disposés à pouvoir collaborer à sa mise sur pied et à son suivi.

Enfin, la question de la formation de ludothécaire est abordée. Anaï Ledermann explique que la formation proposée par la FASE n'est pas reconduite pour cette année scolaire. L'Ortra devrait proposer une nouvelle formation certifiante dès la prochaine rentrée. Minh Tuan Nguyen pourra être inscrit.

Pour finir, une photo souvenirs a été prise. Incroyable ! Égalité parfaite entre hommes et femmes. C'est à relever car c'est très rare dans le milieu des ludothèques de rencontrer une telle parité.

La séance est levée à **20h02**. Les personnes présentes sont invitées à partager un moment convivial autour d'un buffet. Nous nous sommes tellement régalés l'année dernière, que le choix du buffet libanais, concocté par l'une de nos clientes, a été une évidence. Merci à Sara.

Fait à Thônex, le 3 avril 2019

Pour le comité de l'association
de la ludothèque Thônésienne
Anaï Ledermann